

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2015

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Nina POUPELIN, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Josette BERARD, Charlène ARRIVE, Susan HANCOCK, Messieurs Eric BUINIER, Alain POTTIER, Henri BLOIS, Claude SORLIN, Christopher HANCOCK, Bernard VICENTY, Anthony DUPUY

Absents : Néant

Charlène ARRIVÉ a été nommée secrétaire de séance.

1-Recensement de la population 2016

Madame le Maire informe qu'en début d'année 2016 le recensement de la population se déroulera sur la commune. La collecte aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. La nouveauté sera la possibilité de répondre par internet. Un appel à candidature va être effectué pour le recrutement de deux agents recenseurs.

2-Indemnité de conseil au comptable du trésor

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Considérant les services rendus par M. Jacques POUYANNE receveur, en sa qualité de conseiller économique et financier de la commune de Migron, Le Conseil Municipal décide de lui allouer l'indemnité de conseil au taux de 100%.

3- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil Municipal (Art L. 2122-22)

Madame le Maire informe le conseil municipal des décisions qu'elle a prises dans le cadre des délégations qu'il lui a attribuées, notamment concernant la signature des marchés.

Marché de travaux pour l'aménagement du logement 2 rue des écoliers :

Lot n°1 - Maçonnerie	BP Bâtiment : 6 750, 35 € TTC
Lot n°2 - Plomberie-Sanitaires	SARL VARANCEAU : 5 859,12 € TTC
Lot n°3 - Electricité	ELECTRICITE 17 : 5 498,14 € TTC
Lot n°4 - Menuiseries	BP Bâtiment : 8 610, 42 € TTC

4- Bureau de vote des élections Régionales des 06 et 13 décembre 2015

Dimanche 06 décembre

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Agnès POTTIER	Alain POTTIER	Claude SORLIN	Anthony DUPUY	Agnès POTTIER
Séverine GILBERT	Josette BERARD	Charlène ARRIVE	Joëlle EMON	Cécile TABEAU
Henri BLOIS	Nina POUPELIN	Séverine GILBERT	Bernard VICENTY	Eric BUINIER

Dimanche 13 décembre

8h-10h	10h-12h	12h-14h	14h-16h	16h-18h
Agnès POTTIER	Alain POTTIER	Claude SORLIN	Anthony DUPUY	Agnès POTTIER
Séverine GILBERT	Josette BERARD	Agnès POTTIER	Joëlle EMON	Cécile TABEAU
Henri BLOIS	Nina POUPELIN	Séverine GILBERT	Bernard VICENTY	Eric BUINIER

5-Proposition d'achat de parcelles dans le lotissement « Les Groies »

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un constructeur est intéressé par l'achat de 6 terrains dans le lotissement, mais à un tarif réduit. Il propose 22 € le m² TTC au lieu de 36 € actuellement.

Le Conseil Municipal n'est pas d'accord sur ce tarif, l'estimant trop bas, mais constatant que les parcelles se vendent difficilement décide de revoir le prix du m² à la baisse.

Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 2 abstentions de diminuer le prix du m² à 28 € TTC.

6- Participation aux frais de clôture entre la commune et un particulier

Madame le Maire donne le montant des matériaux achetés par la commune pour effectuer la clôture mitoyenne entre la commune et un particulier, place des Capucins. La charge du prix des matériaux va être examinée avec le propriétaire riverain. La décision est différée à la prochaine réunion de conseil municipal.

7- Demande de dégrèvement de la taxe d'aménagement pour la part communale

Madame le Maire expose la requête d'un particulier qui demande le dégrèvement de la part communale de la taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal après discussions s'oppose à ce dégrèvement, indiquant que cette taxe a été votée et qu'il n'est pas possible d'effectuer des dégrèvements au cas par cas.

8- Modifications budgétaires

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'effectuer les virements de crédits ci-dessous désignés, sur l'exercice 2015, afin de financer un abri bus à Azac et d'augmenter les crédits pour l'aménagement d'un logement 2 rue des écoliers

Dépenses	
Article-Opération	Montant
2184-186	2 800,00 €
2313-182	4 000,00 €
2315-184	-4 000,00 €
2315-184	-2 800,00 €

9- Régularisation d'une installation de distillerie sur la commune de Mesnac

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'EARL « Domaine de la Vignerie » dont le siège est situé à Mesnac a déposé une demande d'enregistrement en vue de régulariser une installation de distillation située sur la commune de Mesnac.

Conformément au Code de l'Environnement, les conseils municipaux des communes situées dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation doivent être consultés.

Aussi, Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, donne un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des installations classées.

10- Questions diverses

Madame le Maire

- Fait état des remerciements d'un élève en CLIS, quant à la contribution de la commune lui ayant permis de participer à une classe de découverte.
- Informe que le Syndicat de la Voirie vient présenter de nouvelles esquisses avant de les soumettre à l'architecte des bâtiments de France.
- Informe qu'un restaurant situé à Bréville souhaite louer la salle des fêtes, pour y faire des repas en lien avec des visites de l'écomusée. Ce projet est en cours de lancement.

Cécile TABEAU

- Informe que l'Arbre de Noël aura lieu le 18 décembre. Un spectacle de théâtre d'ombres a été retenu. Cette année la commune de Villars participe à cet événement, ainsi qu'à son organisation.

Claude SORLIN

- demande si le défilé du 11 novembre est toujours à 15h30. Madame le Maire répond par l'affirmative.

Alain POTTIER

- indique que la salle des fêtes se dégrade, et qu'il va falloir être plus vigilant lors des états des lieux. Des clous, notamment ont été incrustés autour d'une porte.

Anthony DUPUY

- Signale que la sortie « Ados » au Laser-Game de Saintes était une réussite.

Madame le Maire et Alain POTTIER

- Informent que les ralentisseurs vont être installés dans le courant de la semaine prochaine.

Le Maire, Agnès POTTIER